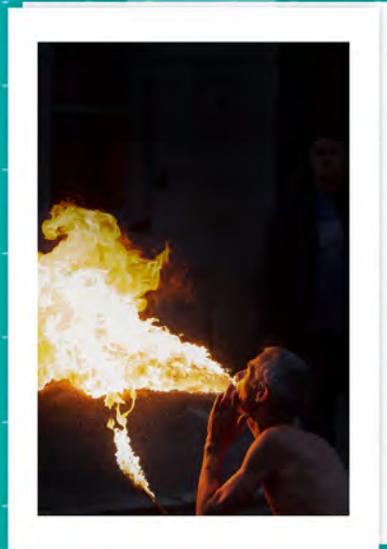




COMMUNE DE LIVRÉ-SUR-CHANGEON



*Livré s / Changeon
sous tous
les angles !*

UN 1^{ER} CONCOURS
PHOTO RÉUSSI !

#121

BULLETIN MUNICIPAL
Mars 2018

SOMMAIRE

- P. 3 : Editorial
- P. 4 - 9 : Délibérations
- P. 10 - 21: Pour tout vous dire
- P. 22 - 25 : Ecoles
- P. 26 - 37 : Vie locale
- P. 38 - 39 : Services

Bulletin d'informations municipales de Livré-sur-Changeon

Bretagne
Département d'Ille-et-Vilaine
Canton de Fougères 1
Communauté de communes :
Liffré-Cormier Communauté

Adresse postale :

2 place du Prieuré
35450 Livré-sur-Changeon

Directeur de la publication :

Emmanuel FRAUD

Mise en page :

Corinne Leray-Grill, Fabienne
Desblés, Emmanuel FRAUD

Rédaction : l'équipe municipale

Couverture : Charlotte Bouvet

Imprimerie : Les Hauts de Vilaine

Distribution : Mairie de Livré

Dépôt légal : mars 2018

SECRETARIAT DE MAIRIE

2, place du Prieuré

Tél. : 02 99 39 06 46

Courriel : mairie.livresurchangeon@wanadoo.fr

Du lundi au samedi de 9h à 12h

Vendredi après-midi de 14h30 à 17h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE

2, place du Prieuré

Tél. : 02.23.46.02.06

Du lundi au samedi de 9h à 12h

MEDIATHEQUE

Courriel : mediatheque.livresurchangeon35@gmail.com

Rue Jean-Louis Guérin

Tél. : 02 23 22 13 18

Mardi de 16h45 à 18h30

Mercredi de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30

Jeudi de 16h45 à 18h30

Vendredi de 17h à 18h30 (sauf vacances scolaires)

Samedi de 10h à 12h

RESTAURANT SCOLAIRE

Rue J.-L. Guérin

Tél. : 02 99 45 99 74

Courriel : restaurant.livresurchangeon@orange.fr

Animation : mairie.livresurchangeon.laetitia@orange.fr

DECHETERIES

St Aubin du Cormier :

Du lundi au mercredi : 9h - 12h et 14h - 18h

Jeudi : 9h - 12h

Vendredi et Samedi : 9h - 12h30 et 13h30 - 18h

La Bouëxière :

Lundi : 9h -12h

Jeudi, vendredi, samedi :

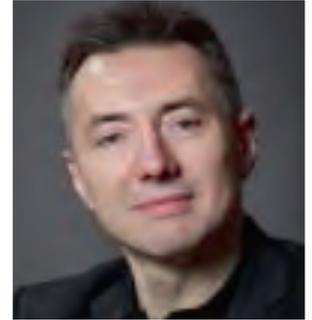
9h -12h et 13h45 - 17h

Bonne Lecture !

Bonjour à tous,

L'équipe municipale que vous avez élue en mars 2014 va bientôt achever sa quatrième année de mandature. Il est temps de faire le point sur le travail effectué.

Nous nous étions engagés sur la réalisation de plusieurs projets structurants pour la commune. En 2014, la construction-extension de la salle des sports, déjà actée, a été mise en œuvre. La rénovation du bâtiment des classes élémentaires de l'école Les korrigans s'est achevée en septembre 2015. Depuis 2016, les enfants et les parents peuvent profiter de l'aire de jeux et du City-sport. L'extension du cimetière et la création d'un columbarium permettront d'accueillir les défunts et leurs familles dans de bonnes conditions. Fin 2017, onze kilomètres, soit un quart de nos voies communales, ont été refaites.



Le travail passe également par l'entretien de notre patrimoine existant comme la transformation de la cour du centre culturel, la réfection en profondeur du terrain de football, l'acquisition de nouveaux ordinateurs ou de tableaux numériques pour les enfants.

La richesse d'une commune ne se limite pas à ses investissements. Une commune doit répondre aux besoins de ses habitants. Pour pallier la disparition en 2011 de la ligne Illenoo, la municipalité a mis en place une ligne de rabattement vers Saint-Aubin dans l'attente d'une nouvelle ligne de la Région. La médiathèque vous propose désormais de nombreuses animations ludiques ou culturelles. L'ouverture du service périscolaire dès 7h00 du matin répond aux besoins de plusieurs familles. La mise en place d'une mutuelle communale ou encore de l'opération Orchestre à l'école participe également à cette dynamique de services de qualité au plus proche des habitants.

Directement ou en soutien aux associations, la municipalité a également souhaité encourager et développer les manifestations sur son territoire. Je pense au marché des créateurs, à la fête de la musique, au festival Au Pré du Son, à la fête d'Halloween, sans évidemment oublier les fêtes de Pâques. Ces manifestations sont le résultat de l'implication de nombreux bénévoles que je remercie.

La municipalité veut associer les habitants à son action, notamment quand un projet n'est pas prévu. Vous avez répondu présent lors de notre combat pour construire Liffré-Cormier, une communauté de communes à taille humaine et avec des services de proximité. Nous avons tenu compte de l'avis des riverains quand un projet d'éoliennes a été présenté à la commune. L'avis des parents a également été sollicité sur les rythmes scolaires. Rester à l'écoute est primordial ! Pour émettre un avis, faut-il encore être informé ! C'est la raison pour laquelle un nouveau site internet plus complet a été mis en ligne. Nous diffusons également de nombreuses informations pratiques sur les réseaux sociaux ou dans le présent bulletin.

Quelles sont les perspectives pour 2018 ?

Sans rentrer dans les détails, deux projets essentiels sont en cours de concrétisation. La Maison de santé avec ses douze professionnels ouvrira à la fin du mois de mai. Je compte sur vous pour les solliciter. Le programme de sécurisation du bourg va se poursuivre à partir du 9 avril avec la rénovation et l'aménagement de la Place du Prieuré. Pour maintenir le nombre de stationnements, le terrain situé derrière l'ancienne poste sera aménagé. Les toilettes publiques attenantes à l'église seront rénovées. Après Free, l'opérateur Orange va installer cette année une antenne mobile qui permettra une bonne couverture de la commune. Un travail sur le passage en LED d'une partie du parc énergivore de notre éclairage public est en cours de finalisation.

Nous poursuivrons la rénovation de nos routes communales. Enfin, la viabilisation de plusieurs parcelles de la zone d'activités du Clos Hammelin débutera au cours du premier semestre afin d'accueillir les entreprises qui ont acquis 11 500 m². Maintenir et développer notre tissu commercial et artisanal reste en effet une priorité.

Une pause budgétaire en termes d'investissement s'imposera ensuite.

Je reste à votre entière disposition et vous souhaite une bonne lecture.

Bien à vous,

Emmanuel FRAUD
Maire

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 novembre 2017

Présents : Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, François BEAUGENDRE, Fabienne DESBLES, Jean-Pierre DAVENEL, Claire JULIEN, Christelle JAMELOT, Sébastien PAINCHAUD, Pierre KERGARAVAT, Dominique LECOINTE, Nadine PAIMBLANC, Emmanuelle THOMAS, Bruno LERAY, Jean-Michel HURAUULT, Marie-Danielle BOUVET, Gérard BAUDY, DEVERBIGIER Jérôme.

Absents excusés : Sophie STRACQUADANIO procuration C. JULIEN, Gwénaél HENRY procuration B. LERAY.

INTERCOMMUNALITE - CLECT 2017 Liffré-Cormier

La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et EPCI ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique (FPU). Son travail contribue à assurer l'équité financière entre les communes et la communauté en apportant transparence et neutralité des données financières.

Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts, Liffré-Cormier Communauté a créé une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges.

Par délibération en date du 6 février 2017, le Conseil communautaire a approuvé le **montant provisoire des attributions de compensation au regard des compétences transférées au 1er janvier 2017**.

Le rapport de la CLECT est approuvé par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des conseils municipaux.

Pour 2017, ont été intégrées dans l'évaluation des attributions de compensation des communes :

- Les charges transférées au titre du transfert de la compétence halte-garderie de la commune de Saint-Aubin-du-Cormier auprès de Liffré-Cormier Communauté ;

- Le montant des frais d'utilisation des locaux communaux des communes de Gosné, Livré-sur-Changeon, Mézières-sur-Couesnon et Saint-Aubin-du-Cormier par les services communautaires dans le cadre des compétences exercées suivantes : espaces jeux et animations séniors.

- La valorisation du montant des subventions de l'ex COM'ONZE aux associations du territoire des 4 communes n'entrant pas dans le cadre du projet communautaire de Liffré Cormier Communauté ou n'ayant pas été versées sur une année à titre exceptionnel ;

- La valorisation du service commun ADS au titre de l'année 2017.

Suivant les conclusions de ce rapport, l'attribution de compensations pour Livré résultant de ces nouveaux transferts de charges est la suivante :

COLLECTIVITES	Montant des AC au 1 ^{er} janvier 2017	AC Définitives
LIVRE-SUR-CHANGEON	- 7 300 €	- 10 048.65 €

Le CM par 6 voix pour, 3 voix contre et 9 abstentions, se prononce favorablement sur les conclusions de la CLECT telles que mentionnées ci-dessus.

DISSOLUTION COM'ONZE - Intégration résultat de fonctionnement Budget communal

Conséquences financières de la dissolution de la Com'Onze:

Les quatre communes ayant rejoint la communauté de communes de Liffré-Cormier Communauté ont décidé de transférer à leur nouvelle collectivité d'accueil la totalité de la trésorerie

leur revenant de la liquidation de la communauté de communes du Pays de Saint Aubin du Cormier.

Il est précisé que s'agissant du solde de la trésorerie au jour de la dissolution (**2 470 606,46 €**), une première enveloppe de 30% de l'ensemble des liquidités, soit 741 181,94 € est affectée, à titre de compensation, aux communes qui n'emportent pas d'actifs, soit les 7 communes qui rejoignent la Communauté d'agglomération de Fougères et la commune de Livré-sur-Changeon. Cette enveloppe est répartie au prorata de la population.

COLLECTIVITES	Population INSEE	%	Montant en €
Chapelle Saint-Aubert	435	6,69	49 594,55
Saint Christophe de Valains	220	3,39	25 082,30
Saint Georges de Chesne	704	10,83	80 263,36
Saint Jean sur Couesnon	1158	17,81	132 024,10
Saint Marc sur Couesnon	573	8,81	65 327,99
Saint Ouen des Alleux	1318	20,67	150 265,77
Vendel	399	6,14	45 490,17
Livré sur Changeon	1694	26,06	193 133,70
Total	6 501	100	741 181,94

Une deuxième enveloppe de 70% de l'ensemble des liquidités, soit 1 729 424,52€ est affectée à l'ensemble des 11 communes. Elle est répartie sur la base de 30% pour le groupe des sept et 70% pour le groupe des quatre, avec répartition au prorata de leur population.

COLLECTIVITES	POPULATION	%	MONTANT
GOSNE	2 000	21.76	236 452.81 €
LIVRE-SUR-CHANGEON	1 694	18.43	200 275.53 €
MEZIERES-SUR-COUESNON	1 685	18.34	199 211.49 €
SAINT-AUBIN-DU-CORMIER	3 811	41.47	450 560.83 €
SOUS-TOTAL	9 190	100	1 086 500.66 €
CHAPELLE SAINT-AUBERT	435	9.05	58 180.13 €
SAINT-CHRISTOPHE DE VALAINS	220	4.58	29 424.43 €
SAINT-GEORGES-DE-CHEсне	704	14.64	94 158.18 €
SAINT-JEAN-SUR-COUESNON	1 158	24.09	154 879.51 €
SAINT-MARC-SUR-COUESNON	573	11.92	76 637.27 €
SAINT-OUEN-DES-ALLEUX	1 318	27.42	176 279.10 €
VENDEL	399	8.30	53 365.22 €
SOUS-TOTAL	4 807	100	642 923.84 €

Cette deuxième enveloppe sert de cadre pour la compensation du transfert des anciens locaux de la communauté de communes et l'attribution à la communauté de communes de Liffré Cormier Communauté de deux subventions d'équipement à recevoir affectées à la construction de la salle de sport.

COLLECTIVITE	INSEE 2017	%	Compensation à recevoir locaux par rapport à la pop	Conséquences financières pour chaque commune
GOSNE	2 000	14.29	27686.04	27 686.04
LIVRE-SUR-CHANGEON	1 694	12.10	23450.08	23 450.08
MEZIERES-SUR-COUESNON	1 685	12.04	23325.49	23 325.49
SAINT-AUBIN-DU-CORMIER	3 811	27.23	52755.76	- 141 005.01

Pour rappel, Liffré-Cormier Communauté a récupéré ou devra récupérer le passif composé des emprunts suivants :

Mézières-sur-Couesnon : 421 055 € pour le CAPN

Saint-Aubin-du-Cormier : 130 143,72 € pour la ZA de Chedeville, 111 615,22 € pour le multi-accueil Com3Pom et 1 700 450 € pour la ZI La Mottais.

Soit un total d'emprunts repris par la communauté de communes de : 2 363 263,94 €

Conformément à l'accord initial entre les neuf communes, les communes de Gosné, Livré-sur-Changeon et Mézières-sur-Couesnon ont confirmé le principe d'un reversement du montant total de la trésorerie perçue. La part que la commune de Saint-Aubin-du-Cormier doit reverser est quant à elle calculée comme suit :

Trésorerie perçue : 309 747,79 €

Complément des retenues de garanties : 3 260,31 €

Complément des restes à recouvrer : 8 522,15 €

Part dans la répartition de l'achat du siège de la CC 52 755,76

Soit 374 286,01 €

Synthèse des reversements à effectuer auprès de Liffré-Cormier Communauté :

Gosné	262 605,24 €
Livré-sur-Changeon (1)	420 148,80 €
Mézières-sur-Couesnon	222 555,74 €
Saint-Aubin-du-Cormier	374 286,01 €
Total	1 279 595,79 €

(1) Concernant la commune de Livré-sur-Changeon, au regard du rapport du liquidateur précisant qu'elle n'emporte pas d'actifs (de biens communautaires) sur son territoire, la communauté de communes de Liffré - Cormier Communauté a validé le principe d'une somme de 193 133,70 € restant acquise à son profit.

Le CM, après en avoir délibéré, par 15 voix pour et 3 abstentions :

- **APPROUVE** les opérations de reversement de trésorerie devant être effectuées par les communes de Gosné, Livré-sur-Changeon, Mézières-sur-Couesnon et Saint-Aubin-du-Cormier telles que décrites ci-dessus.

- **PRECISE** que la commune de Livré-sur-Changeon conserve la compensation reçue pour absence d'actif pour un montant de 193 133,70 €, celle-ci ayant par ailleurs indiqué qu'elle consacrerait une partie de cette somme au projet de création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire.

CHEMIN RURAL - Aliénation partielle CR n°48 à La Morinais

Suite aux conclusions du commissaire enquêteur et conformément à la procédure de cession des chemins ruraux, il convient de fixer les conditions de la cession.

- Prix de vente chemin empierré : 0,95 €/m²

- Lot A 214 m² soit 203,30 €

- Lot B 307 m² soit 291,65 €

- Les frais d'actes seront pris en charge par les acquéreurs

Le CM, à l'unanimité, accepte de vendre conformément aux conditions ci-dessus énoncées.

VOIE COMMUNALE - Aliénation partielle VC n°14 près des Prés Chaussés

Suite aux conclusions du commissaire enquêteur et conformément à la procédure de cession des chemins ruraux, il convient de fixer les conditions de la cession.

- Prix de vente terre agricole : 0,35 €/m²

- Surface 345 m² (parcelle ZD dp) soit 120,75 €

- Les frais d'actes seront pris en charge par les acquéreurs

Le CM, à l'unanimité, accepte de vendre conformément aux conditions ci-dessus énoncées.

URBANISME - Conseil Architectural en Urbanisme

Les habitants (et les élus) de Livré-sur-Changeon bénéficient d'un conseil en architecture et en urbanisme réalisé par un architecte salarié du département d'Ille-et-Vilaine.

Avant le 1^{er} janvier 2017, une convention était conclue entre l'ancienne Com'Onze et le Département. Pour 2017, afin de ne pas priver notre territoire de ces services, le Département a maintenu son activité. **Afin de régulariser cette situation, le Département propose à la commune une convention pour couvrir l'exercice 2017.** Elle s'inscrit pleinement dans la continuité de la convention qui nous liait précédemment.

Dans le cadre du nouvel EPCI Liffré-Cormier Communauté, le conseil Communautaire a décidé de prendre désormais en charge ces prestations et de conventionner avec le Département du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019.

Le CM à l'unanimité prend acte du conventionnement entre le Département et Liffré-Cormier Communauté à partir du 1^{er} janvier 2018, et accepte les termes de la convention pour l'exercice 2017.

ZONES D'ACTIVITES - Changement du nom des budgets annexes

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les Communautés de communes ont obligatoirement en charge la compétence économique, avec notamment la gestion des Zones d'activités d'intérêt communautaire. Sont des ZA d'intérêt communautaire :

- ZAE de la Mottais (St Aubin) - ZAE de Chedeville (St Aubin)

- ZAE de Sévailles (Liffré) - ZAE de Beaugé (Liffré)

Afin de ne pas prêter à confusion, il est nécessaire de modifier le nom des zones communales. Il est proposé de les renommer de la manière suivante :

La « ZA Le Clos Hammelin » s'appellerait le « Lotissement du Clos Hammelin »

La « Zone Artisanale La Landelle » s'appellerait le « Lotissement La Landelle »

Le changement s'appliquerait à la dénomination des budgets annexes ci-dessus nommés.

Le CM par 6 voix pour, 3 voix contre et 9 abstentions accepte la modification des noms des budgets annexes .

CIMETIERE - Rétrocession d'une concession

1° Rétrocession concession cimetière :

Le CM, par 15 voix pour et 3 abstentions accepte la rétrocession de concession n° 43 carré 5 dans le cimetière communal

2° Proposition d'indemnisation suite à la rétrocession :

Le CM, par 11 voix pour, 4 voix contre et 4 abstentions n'indemniser pas le titulaire initial de la concession.

CIMETIERE - Suppression des concessions de 15 ans

Au regard des soins de conservation actuellement pratiqués, après concertation avec les entreprises de pompes funèbres travaillant sur la commune, il apparaît nécessaire de ne plus octroyer de concession d'une durée inférieure à 30 ans dans le cimetière communal.

Le CM, à l'unanimité, supprime la vente des concessions d'une durée de 15 ans de la grille tarifaire du cimetière.

RYTHMES SCOLAIRES - Retour à 4 jours à partir de la rentrée 2018-2019

Au vu des résultats du questionnaire auprès des parents et compte tenu du reste à charge pour la commune : 32 000 € pour 2016/2017, ainsi que des difficultés d'organisation, le CM par 15 voix pour et 3 abstentions est favorable à un retour à la semaine scolaire de 4 jours avec un mercredi sans école à partir de la rentrée 2018-2019.



TOILETTES PUBLIQUES - Demande d'une aide financière ITI LEADER - Accord DETR 2017

Dans le cadre du projet de rénovation et d'accessibilité des sanitaires publics situés sur le côté de l'église, le conseil a sollicité une demande de subventionnement au titre de la DETR 2017.

La Préfecture, par courrier daté du 27 octobre 2017, a octroyé une subvention de 40% des travaux subventionnables, soit 9 440 €.

Plusieurs devis sont en cours.

Il est également possible de déposer un dossier de financement européen ITI-LEADER pour ce dossier qui s'inscrit dans l'amélioration de l'offre de services aux besoins de la population. Une somme maximale de 15 000 € peut être sollicitée.

Le CM, à l'unanimité, charge M le Maire de solliciter une aide

financière pour ce dossier auprès de l'ITI-LEADER à hauteur de 15 000 €.

BUDGET COMMUNAL - DM N° 4-2017

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL au 23/11/2017					
MISE EN ACCESSIBILITE ET RENOVATION DES TOILETTES PUBLIQUE					
PLACE DU PRIEURE					
Livré-sur-Changeon					
DEPENSES			RECETTES		
Nature des DEPENSES	Montant HT	%	Nature des RECETTES	Montant HT	%
Mise en accessibilité des toilettes	23 600 €	73%	DETR 2017	9 440 €	29%
			ITI-LEADER	15 000 €	46%
Rénovation de l'existant	8 900 €	27%	Autofinancement	8 060 €	25%
TOTAL HT	32 500 €	100%	TOTAL	32 500 €	100%

Afin d'ajuster les paiements des commandes 2017, il est nécessaire de procéder à une décision modificative en section d'investissement.

Le CM, à l'unanimité, accepte la décision modificative n°4 du budget communal 2017 équilibré à 4 682.41 €

BUDGET COMMUNAL - DM N° 3-2017 Ecritures comptables suite à la dissolution de COM'ONZE et versement d'une subvention communale au budget annexe Maison de Santé.

Après avoir accepté les opérations de reversement de trésorerie pour notre commune suite à la dissolution de la Com'Onze, il est nécessaire d'intégrer celles-ci par décision modificative n°3 sur le budget communal en 2017.

Le CM, par 15 voix pour et 3 abstentions accepte la décision modificative n°3/2017 ci-dessous présentée :

En dépense :

- Charge exceptionnelle 227 015.10 €
- Subvention budget annexe maison de santé 130 000 €

En recette :

- Excédent de fonctionnement 420 148.80 €

Zoom sur : les rythmes scolaires

Compte tenu des résultats du questionnaire à l'attention des parents, et au vu des difficultés d'organisation et du coût restant à charge, le conseil municipal s'est prononcé en faveur du retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2018/2019, choix partagé par le conseil d'école.

Après validation par l'inspection d'académie, les horaires seront donc les suivants dès le 3 septembre 2018 :

Ecole des Korrigans	8h45/12h15	14h00/16h30
Ecole Notre Dame Livré	8h45/11h45	13h15/16h30
Ecole Notre Dame Mécé	8h55/ 12h00	13h15/16h25

Le mercredi les enfants pourront être accueillis toute la journée au centre loisirs dès 7 h.

A noter que les horaires du transport scolaire ne changent pas.



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 décembre 2017

Présents : Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, Jean-Pierre DAVENEL, Claire JULIEN, Christelle JAMELOT, Pierre KERGARA-VAT, Gwénaél HENRY, Dominique LECOINTE, Emmanuelle THOMAS, Bruno LERAY ;

- Jean-Michel HURAUULT et Gérard BAUDY ont quittés la séance à 20h58 après la délibération n° 2017-11-02 ;
- Nadine PAIMBLANC est arrivée à 21h00 à partir de la délibération n° 217-11-03 ;
- Fabienne DESBLES est arrivée à 21H48 à partir de la délibération n° 2017-11-09.

Absents excusés : Sophie STRACQUADANIO, François BEAUGENDRE procuration à C. JAMELOT, Sébastien PAINCHAUD procuration à E. THOMAS, Jérôme DEVERBIGIER procuration à C. LERAY GRILL, Fabienne DESBLES procuration à E. FRAUD annulée à 21h48 par l'arrivée de Fabienne DESBLES, Marie-Danielle BOUVET procuration à G. BAUDY annulée à 20h58 par le départ de Gérard BAUDY.

BUDGET 2018 - SERVICE ASSAINISEMENT

Le budget primitif 2018 du service assainissement est présenté à l'assemblée par section et s'équilibre comme suit :

Fonctionnement	Dépenses	69 000,00 €
	Recettes	69 000,00 €
Investissement	Dépenses	15 000,00 €
	Recettes	15 000,00 €

Le CM par 14 voix pour et 3 abstentions, accepte le budget primitif 2018 du service assainissement.



SERVICE ASSAINISEMENT - TARIFS APPLICABLES EN 2019

Le CM par 17 voix pour, fixe les tarifs du service assainissement, pour l'eau consommée en 2017 et facturée en 2019 comme suit :

DETAIL DU CALCUL	Vote	Proposition
	Pour 2018	Pour 2019
	21-12-2016	+ 2%
	+ 2%	21/12/2017
FORFAIT	54,87 €	55,97 €
	(+ 1,08 €)	(+1,10 €)
Du 1er au 200 m3	1,67	1,70 €
	(+ 0,03)	(+0,03 €)
à partir du 201 m3	1,35	1,38 €
	(+ 0,03)	(+0,03 €)
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte reversée à l'Agence de l'Eau Loire - Bretagne	0,18 €	sera connue en décembre 2018

INTERCOMMUNALITE - Engagement d'adhésion à un groupement d'autorités concédantes pour la passation conjointe d'un contrat de délégation de service public d'assainissement collectif.

Suite à la publication de la loi NOTRe qui prévoit le transfert obligatoire de la compétence « Assainissement » aux communautés de communes au plus tard au 1^{er} janvier 2020, Liffré-Cormier Communauté et ses communes membres se sont

engagées dans une dynamique de concertation afin de réfléchir dès à présent à l'organisation la plus efficiente des services publics d'assainissement collectif.

Afin de garantir la continuité de son service public, la Commune de Livré-sur-Changeon doit dès à présent s'engager dans des réflexions sur le futur mode de gestion de son service d'assainissement collectif exercé aujourd'hui en régie.

Afin d'anticiper les conséquences organisationnelles du transfert de compétence à la communauté de commune, il a été convenu, avec l'ensemble des communes compétentes en matière d'assainissement collectif, de constituer un groupement d'autorités concédantes pour la passation conjointe d'un contrat de délégation de service public.

Le CM par 15 voix pour, approuve l'engagement de la commune d'adhérer au groupement d'autorités concédantes qui sera constitué entre communes membres de la Communauté de Communes Liffré-Cormier Communauté en vue de l'attribution d'un contrat de délégation de service public d'assainissement collectif.

INTERCOMMUNALITE - Convention de mise à disposition de matériel.

Les nouveaux tarifs pour le dispositif de prêt du barnum (40m²) du service des sports de la Communauté de commune sont fixé comme suit :

- 100 € par journée :
- Mise à disposition gratuite aux associations partenaires du service des sports lors des stages pendant les vacances.
- Mise à disposition gratuite 1 fois par an pour les communes du territoire.

Le CM, par 15 voix pour, valide les conditions ci-dessus énoncées .

INTERCOMMUNALITE - Groupement de commandes en informatique : passation d'un marché de maintenance et assistance informatique

Liffré-Cormier Communauté travaille sur la mise en place d'un service commun informatique auquel adhéreront les 9 communes du territoire.

Dans l'attente de cette mise en place effective, et pour pallier le manque d'agents au sein des communes pouvant exercer des missions spécifiques en matière de systèmes d'information, d'assistance et de maintenance informatique, Liffré-Cormier Communauté propose la passation d'un marché commun pour la réalisation de ces prestations. Ce marché permettra à la commune de Livré de bénéficier d'une vérification matérielle et logicielle (bureautique) des PC (hors école) de la mairie, de la médiathèque et de l'atelier. Nous bénéficierons également d'une intervention à distance ou sur place en cas d'incident.

Liffré-Cormier Communauté participe à hauteur de 47 000 € à ce programme pour l'ensemble des communes et de la communauté. Suivant les simulations, il ne devrait pas y avoir de restant à charge pour la commune.

Le CM, par 15 voix pour, approuve l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour la passation d'un marché de maintenance et d'assistance informatique.

INTERCOMMUNALITE - Projet de mutualisation cinéma en plein air

Un projet est en cours de montage pour acquérir du matériel pour organiser des séances de cinéma en plein air sur 8 communes. Liffré-Cormier Communauté souhaite recueillir l'avis des Conseils municipaux. Sans le moindre financement extérieur, la participation de la commune s'élève à un maximum de 2 000 €.

Le CM par 15 voix pour est favorable à l'intégration de la commune au projet de cinéma en plein air, en cours de montage par Liffré-Cormier Communauté et décide d'inscrire au Budget Primitif 2018 les crédits nécessaires.



SECURISATION DU BOURG - Avenant 1 Marché SAS TP PIGEON lot 1 : Voirie-Assainissement-Ep-Réseaux souples

Dans le cadre des travaux de sécurisation du bourg, les barrières de la rue Saint Mauron (devant l'école des Korrigans) seront reculées pour faciliter le passage de certains véhicules (secours, bus scolaire...) et aménager de manière sécurisée certains stationnements.



Les barrières existantes ne respectent pas le RAL imposé par l'ABF. Elles étaient en outre simplement enfichées dans des réservations avec un jeu qui au fil du temps augmentait. Repeindre les barrières au bon RAL et acquérir séparément des fourreaux dédiés coûterait plus cher.

Un changement s'avère donc pertinent et nécessaire. Les barrières disposeront en outre d'un boulonnage qui leur permettra de ne pas s'incliner. Elles resteront toutefois amovibles afin de permettre le passage des chars lors des Fêtes de Pâques.

Le CM par 15 voix pour accepte l'avenant n°1 de l'entreprise SAS TP PIGEON pour un montant de 3 850 € HT.

LIGNE DE TRESORERIE - Renouvellement

Actuellement la commune est titulaire d'un contrat de ligne de trésorerie auprès de la Banque Postale à hauteur de 150 000 €. Il est nécessaire de le renouveler. Présentation de l'offre du 11/12/2017.

Le CM par 15 voix pour, retient l'offre de La Banque Postale pour le renouvellement de la Ligne de Trésorerie d'un montant de 150 000 € aux conditions ci-après :

- Taux EONIA + 0.88%
- Commission d'engagement 400 €
- Commission de non utilisation 0.10%/an

OUVERTURE CREDIT EN INVESTISSEMENT POUR 2018

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit que l'organe délibérant a la possibilité

d'autoriser l'exécutif de la collectivité territoriale, avant le vote du budget, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le CM par 15 voix pour, adopte les ouvertures de crédits en investissement au titre de l'année 2018 dans la limite de 25% des crédits 2017.

BUDGET COMMUNAL - DM n°5/2017

Le CM par 15 voix pour, accepte la décision modificative n° 5/2017 budget communal équilibré à 30 221.91 € au chapitre 011 et 012.

CIMETIERE - Tarifs

Le CM, par 15 voix pour vote, les tarifs applicables pour le cimetière.

	Propositions €	Vote €
Mise en caveau, en caverne, en case hors-sol et dispersion des cendres	55.23	55
Exhumation	25	25
Concessions classiques		
Concession 30 ans	130.47	131
Concession 50 ans	221.80	222
Petits caveaux :		
Caverne 10 ans	85	85
Caverne 20 ans	100	100
Caverne 30 ans	130.47	131
Caverne 50 ans	221.8	222
Case hors-sol		
Urne 10 ans	85	85
Urne 20 ans	100	100
Urne 30 ans	130.47	131
Urne 50 ans	221.8	222
Jardin du souvenir		
Dispersion des cendres	0	0
Plaque sur stèle	10	10

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 janvier 2018

Présents : Emmanuel FRAUD, François BEAUGENDRE, Fabienne DESBLES, Jean-Pierre DAVENEL, Claire JULIEN, Christelle JAMELOT, Nadine PAIMBLANC, Gwénaél HENRY, Dominique LECOINTE, Sébastien PAINCHAUD, Emmanuelle THOMAS, Bruno LERAY, Jean-Michel HURAUULT, Marie-Danielle BOUVET, Gérard BAUDY.

Absents excusés : Sophie STRACQUADANIO, Pierre KERGARAVAT, Jérôme DEVERBIGIER, Corinne LERAY GRILL procuration à E. FRAUD

TAP 2017-2018 - Financement.

La commune a confié l'encadrement des TAP à l'association pour l'accueil de loisirs. Dans ce cadre, l'association prend en charge les enfants de la grande section au CM2 le vendredi après-midi. Les enfants de petite et moyenne section sont quant à eux pris en charge par les Atsem et des agents communaux.

A ce titre, la commune prend en charge les frais de fonctionnement liés au TAP.

Par délibération du 18-11-2016 N°2 le Conseil autorisait le versement d'acomptes mensuels sur la base du coût de fonctionnement des TAP pour l'année 2016/2017 (38 800 €) afin de garantir la continuité du service dans l'attente de la demande de participation par la CSF.

Pour 2017/2018 les frais de fonctionnement pour les TAP s'élèvent à 42 733 €. Compte tenu des acomptes versés depuis la rentrée 2017-2018 (11 640€/3mois) il reste dû 31 093 € pour l'année scolaire 2017/2018 à verser à la CSF.

Le CM par 16 voix pour, prend en charge les frais de fonctionnement liés à l'encadrement des TAP par l'association CSF pour l'accueil périscolaire pour l'année 2017-2018 à hauteur de 42 733 €.

PARC DE STATIONNEMENT - Demande de participation financière « amendes de police » 2018

Dans le cadre des travaux de sécurisation du bourg, il est nécessaire de maintenir le nombre de places de stationnement. La création de stationnements initialement envisagée au niveau de la ferme de l'Abbaye n'est pas possible. Il est donc proposé la création d'un parking de 7 à 8 places sur un terrain communal situé derrière l'ancienne poste. Le terrain est ac-



tuellement recouvert de gravier, il conviendrait de l'aménager. Il est possible de solliciter une subvention au titre des amendes de Police.

Le CM par 16 voix, pour décide la création d'un parc de stationnement en dehors des voies de circulation derrière le bâtiment communal 4 place du Prieuré ; sollicite une aide financière auprès du Département dans le cadre des amendes de police.

SECURISATION BOURG - Acceptation financement départemental : FST

Pour sécuriser et aménager le bourg, la commune a réalisé une étude complémentaire au Contrat d'Objectifs et de Développement Durable. Au vu de cette étude, le Département a octroyé à la commune une subvention d'équipement de 75 000 €, soit 36% des dépenses retenues (368 535.46€).

Le CM à l'unanimité accepte cette aide financière et en sollicite le versement.

URBANISME – DIA

9 résidence Clos Hammelin YK17

Situation : 9 Résidence du Clos Hammelin
Parcelle : YK17 530 m²

Rue de la Fontaine AB399

Situation : Rue de la fontaine
Parcelle : AB 399 596 m²

Le CM par 16 voix pour, décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain



UNE ANTENNE MOBILE

Orange

Dans le cadre de l'amélioration de la couverture mobile sur la commune, le Conseil municipal vient de valider l'installation d'une antenne Orange 4G juste à côté de l'antenne Free, derrière la salle des sports à côté de l'atelier communal.

Comme cette dernière, l'antenne Orange prendra la place d'un pylône d'éclairage du petit terrain d'entraînement.

Suivant la réglementation, un dossier d'information au public est disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

Fin 2018 au plus tard, nous bénéficierons d'une couverture de la part des quatre opérateurs.

AVANT LES DEPARTS EN VACANCES, PENSEZ A VERIFIER VOS TITRES D'IDENTITE

CARTE D'IDENTITE DE PLUS DE 10 ANS, ATTENTION TOUS LES PAYS NE L'ACCEPTENT PAS !

DÉLIVRÉE APRÈS LE 1^{ER} JANVIER 2014

✓ La durée de validité est de **15 ans** pour les personnes majeures.

DÉLIVRÉE ENTRE LE 2 JANVIER 2004 ET LE 31 DÉCEMBRE 2013

La durée de validité passe de 10 à 15 ans, votre carte est donc **encore valable 5 ans après la date d'expiration inscrite**.

✓ De nombreux pays **acceptent un titre d'identité en apparence périmé** :
 Andorre, Bulgarie, Croatie, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Monaco, Monténégro, République tchèque, Saint-Marin, Serbie, Slovénie, Suisse, Tunisie, Turquie

✗ **Mais d'autres non**, comme par exemple :
 BELGIQUE LITUANIE NORVÈGE

➔ Il est donc fortement recommandé aux voyageurs de **vérifier la position du pays** dans lequel ils envisagent de se rendre.

La liste des pays et de leur position sur la question est notamment disponible sur le site du ministère des affaires étrangères (diplomatie.gouv.fr).

➔ Vous pouvez demander le **renouvellement anticipé** de votre carte d'identité en apparence périmée, à condition de justifier de votre intention de voyage² et de ne pas être titulaire d'un passeport valide.

1. uniquement pour les titulaires ou personnes participant à des voyages de groupe organisés par un professionnel du tourisme
 2. Site de transport, réservation d'hébergement, affectation de votre employeur pour un déplacement professionnel.

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS



L'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie **depuis le 15 janvier 2017**

QU'EST-CE QUE L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) ?

Elle prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site www.service-public.fr (CERFA n°15646*01), à remplir puis imprimer.

Votre enfant devra l'avoir avec lui ainsi que :

-  **SA PIÈCE D'IDENTITÉ** : carte d'identité ou passeport
-  **LA PHOTOCOPIE DU TITRE D'IDENTITÉ DU PARENT** signataire du formulaire

Vous n'avez pas à **fournir ces documents à qui que ce soit avant** ; votre enfant doit juste être en mesure de les présenter lors des contrôles aux frontières.

L'imprimé CERFA est le **seul document valable** ; il devra être original (pas de photocopie). Aucune autorisation prenant une autre forme que l'imprimé Cerfa ne sera acceptée.

REPUBLICAINE DE L'INTERIEUR

La mairie de Livré-sur-Changeon n'est plus autorisée à prendre les demandes de carte nationale d'identité. Les communes les plus proches où faire votre demande sont : Liffré, Châteaubourg, Vitré et Fougères. Une pré-demande peut être faite sur internet : Pré-demande CNI (rubrique Mon compte). Il faudra ensuite vous rendre dans la mairie indiquée pour finaliser la demande avec les pièces justificatives. La Mairie récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes. Conservez le numéro de votre pré-demande : il est indispensable à la mairie. A noter que pour Fougères les demandes de rendez-vous peuvent se faire en ligne via www.fougères.fr Pour les passeports les démarches sont les mêmes.

Si votre enfant voyage sans vous, pensez à l'autorisation de sortie du territoire.

Quelle validité pour votre carte d'identité :

Depuis le 1er janvier 2014, la validité de la carte nationale d'identité a été prolongée pour les personnes majeures. celle-ci est désormais de **15 ans**. Pour les personnes majeures dont la carte nationale d'identité a été établie entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la durée de validité effective est de 15 ans sans qu'il soit nécessaire de rectifier la date de fin de validité figurant au verso. Attention tous les pays ne reconnaissent pas la validité de cette mesure, et le renouvellement peut être effectué sur présentation d'un justificatif de voyage à l'étranger . Le renouvellement est également possible dans le cas d'un changement d'état civil ou d'adresse.

Attention : si la carte a été établie pendant la minorité de la personne, elle n'est valable que 10 ans et doit donc être refaite.

ALERTE PAR SMS

Inscrivez-vous au système d'alerte pour recevoir votre mobile :

- les alertes météo,
- les coupures EDF,
- les déviations routières...

C'est utile et gratuit !
www.livresurchangeon.com
 ou inscription en mairie

RECENSEMENT MILITAIRE



Tous les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie. Pour cela il faut se présenter en mairie muni :

- d'une pièce d'identité
- du livret de famille
- d'un justificatif de moins de 3 mois au nom d'un des parents

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen comme le code, le BAC, le CAP...



N'ouvrez pas aux démarchages à domicile

Des habitants des Pays de Fougères et de Rennes signalent que des entreprises hors territoire opèrent un démarchage à domicile depuis fin décembre 2017, voici leurs arguments :

- « accrédités par le Ministère de Monsieur Nicolas Hulot »
- « obligation de travaux, sous peine d'amende de 150 € par mois »
- « envoyés par le service urbanisme de la Ville »
- « obligation de diagnostic »,
- « bilan énergétique gratuit aujourd'hui et qui deviendra payant plus tard »

Ces entreprises forcent la main pour avoir un rendez-vous au domicile des citoyens, demandent à inspecter les combles ou la ventilation et poussent les citoyens à réaliser l'isolation ou d'autres types de travaux à des prix exorbitants avec remises commerciales.

Les mairies, le service Rénobatys, l'ALEC (service énergie et habitat du Pays de Fougères et de Rennes) et l'association UFC Que choisir mettent en garde contre tout type de démarchages, surtout :

Ne signez aucun document !

La réalité :

- Aucune amende n'est prévue pour les logements non rénovés.
- Il n'existe aucune obligation de faire des travaux.
- Seuls les conseillers énergie Rénobatys ou de l'ALEC sont habilités à vous calculer les aides financières à la rénovation.

Ce qu'il faut faire en cas de démarchage :

1) Ne signez pas, prenez le temps de la réflexion, allez vous renseigner auprès de votre mairie et de votre service énergie et habitat afin de vérifier si l'offre commerciale et l'entreprise sont sérieuses.

2) Si vous avez signé un contrat et que vous le regrettez, vous devez renvoyer le coupon de rétractation sous 14 jours par lettre recommandée avec accusé de réception.

La mairie vous invite, au besoin, à prendre contact auprès de :

Service Rénobatys à Fougères au 02 90 80 20 00 ou bien l'ALEC du Pays de Rennes 0 805 203 205 (appel gratuit depuis un poste fixe). Les conseillers vérifieront les éléments et contrats qui vous ont été donnés par les commerciaux. Les conseillers Rénobatys ou de l'ALEC ont un regard neutre et objectif sur la prestation vendue.

L'association de consommateurs UFC Que Choisir au 02 23 51 41 57 à Fougères.

**En Bretagne,
des conseils neutres,
objectifs et gratuits**

www.bretagne-energie.fr

**PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
DE 13H30 À 17H30**

0805 203 205

NUMERO VERT Appel gratuit depuis un poste fixe

Vous avez un projet de construction ou de rénovation ?

Vous devez isoler votre maison, l'équiper d'un mode de chauffage ou acquérir des appareils électroménagers économes en énergie ?

Vous désirez en savoir plus sur les énergies renouvelables ?

Aux heures de permanence, les conseillers énergie de l'ALEC vous orientent **gratuitement** dans vos choix, vous aident à l'élaboration de votre projet, et vous délivrent une information neutre et indépendante de tout fournisseur d'énergie. Ils se tiennent à votre disposition pour répondre aux demandes portant sur les différents équipements de l'habitat, le chauffage, l'eau chaude, l'isolation thermique et les énergies renouvelables.

Cérémonie des Vœux 2018

Le 7 janvier, Emmanuel FRAUD, Maire, et l'ensemble de la municipalité ont présenté leurs vœux aux nombreux Livréens qui s'étaient déplacés.



Après un bilan de l'année écoulée, Emmanuel Fraud a présenté les projets pour 2018.

La poursuite des travaux d'aménagement et de sécurisation du bourg.

La phase 2 des travaux vient de s'achever. Tout n'est pas terminé (barrières, marquage, panneaux, certains plateaux, rond-point franchissable, radar pédagogique...). La phase suivante concernera l'aménagement de la place du Prieuré qui débutera à partir du 9 avril (après les Fêtes de Pâques). Cette phase s'étalera jusqu'à la fin du mois de mai. Parallèlement, une mise en sécurité des virages de la rue Pierre du Colombier sera engagée (tourner à gauche vers le Clos de la Merceraie, arasement d'un accotement...). La circulation sur la RD 794 pourrait être interrompue durant 3 jours. Vous en serez informés dès la date connue.



L'ouverture de la maison de santé.



Les travaux de la maison médicale pluridisciplinaire se poursuivent suivant le planning convenu. L'ouverture est prévue pour la fin du mois de mai 2018. Elle comprendra deux médecins, quatre infirmiers, deux kinésithérapeutes, deux dentistes, un psychologue et un prothésiste dentaire. Cette structure permettra de pérenniser et de structurer la présence médicale sur notre commune.

La rénovation des toilettes publiques.

La rénovation complète des toilettes publiques situées aux abords de l'église commencera. Nous avons reçu une subvention au titre de la DETR d'un montant de 9 440 €. Les travaux commenceront au cours du premier semestre.

La Zone d'activité du Clos Hammelin.

La viabilisation de la zone d'activité sera achevée cette année permettant l'arrivée de 4 entreprises, représentant 11 500 M2.

Cette année sera principalement marquée par la poursuite des investissements structurants engagés en 2017. Une pause budgétaire s'imposera ensuite.





Laurence Maillard Méhaignerie, députée de notre circonscription, qui avait répondu présente à l'invitation de la municipalité, a à son tour présenté ses vœux aux Livréens, rappelant sa volonté de rester proche des territoires. Elle accueillera le 25 avril le Conseil Municipal des Enfants (CME) à l'Assemblée Nationale.



Tout au long de son mandat, elle assurera des rendez-vous réguliers dans les locaux des mairies pour répondre à vos interrogations.
Rendez-vous conseillé au 06 87 05 44 36 ou lorene.kloster@clp.an.fr

Les Conseils des Enfants et des Jeunes ont ensuite présenté leurs projets :

- rénovation d'abris bus et chasse à l'œuf pour le CMJ
- Bibliothèque de rue et rallye pour le CME

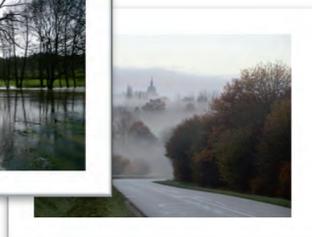


La famille Geray Guyot de retour de leur périple en Amérique Latine a expliqué le projet pédagogique qui suivra avec les écoles du territoire grâce aux nombreuses histoires écrites par les enfants rencontrés lors de cette aventure. Retrouvez les prochainement à la médiathèque.

Aline Esnault s'est ensuite vue remettre la médaille de la famille.



La cérémonie s'est achevée par le Concours photo organisé conjointement par l'association Les Arts Kultur et la municipalité. Jean-Marc Bouvet a remercié les 11 participants et remis les lots. Vous pouvez retrouver tous les clichés sur le site internet de la commune.



UN PARTENARIAT ENTRE LES ECOLES ET LE SICTOM DES FORETS



GRANDE COLLECTE DES PAPIERS ET JOURNAUX DANS NOTRE ECOLE

Tous les papiers se trient et se recyclent !

LES PAPIERS : à déposer dans la colonne

- Papiers Enveloppes
- Annuaire, Catalogues, Magazines
- Livres, Cahiers, Bloc-notes
- Publicités Prospectus
- Courriers Lettres

Inutile d'enlever les agrafes, les trombones et les spirales. Inutile de les comprimer, de les froisser, de les déchirer.

LES JOURNAUX : à déposer dans la benne spéciale

Une benne sera mise à disposition une à deux fois dans l'année pour la collecte spécifique des journaux. Toutes les dates sur le www.jadoptelezerodechet.fr
Dès à présent, mettez de côté vos journaux !

ATTENTION AUX ERREURS DE TRI :

- Les cartons, les couvertures rigides de cahiers.
- Le papier cadeau (sauf kraft), le papier peint, les emballages plastiques, les autocollants...

Afin d'atteindre un objectif de 60% de papier recyclé en 2018, le Smictom des Forêts conventionne avec les écoles.

Les papiers déposés toute l'année dans les bennes prévues à cette effet rapporte de l'argent pour les projets des écoles (sorties, spectacles...). En plus des bennes permanentes présentent près de la médiathèque et de l'atelier communal, des bennes temporaires pour la collecte des journaux seront installées deux fois par an.

- 1 tonne de papier = 40 €
- 1 tonne de journaux = 70 €

Attention aux consignes de tri, la qualité du papier recyclé en dépend.

Que deviennent les papiers et les journaux ?

> **Les enveloppes, courriers, lettres annuaires, catalogues, magazines, livres, cahiers, bloc-notes, publicités, prospectus...** déposés dans les colonnes à papiers sont collectés par le SMICTOM et recyclés en journaux par l'entreprise UPM (Seine-maritime).

> **Les journaux...** déposés dans les bennes temporaires sont collectés par le SMICTOM et envoyés à Morlaix (29) à l'usine Cellaouate. Elle les recycle en isolant écologique, la ouate de cellulose

Les piégeurs sur la commune

Le piégeage des espèces nuisibles est indispensable pour le bon équilibre écologique. Le frelon asiatique, espèce importée, s'attaque aux abeilles et détruit les ruches. Prise en charge par Liffré-Cormier Communauté, la destruction des nids a permis en 2017, pour la première fois, de constater une diminution des foyers. D'autres espèces sont porteuses de maladies potentiellement très dangereuses pour l'homme comme la leptospirose. Il ne s'agit pas d'exterminer mais simplement de réguler les espèces comme le ragondin qui détruit les berges des rivières et les cultures. De la même façon, la prolifération des renards les conduit à s'attaquer aux poulaillers au sein des hameaux, voire même en plein centre bourg. Cette mission d'intérêt général est menée par plusieurs piégeurs que la commune indemnise. La municipalité les remercie.

François BEAUGENDRE	2° Adjoint Responsable communal
Roland BARBOT	Correspondant FGON
Alain BOISRAMÉ	Président ACCA
Paul GUILLAUME	Piégeur
Stéphane BAUDY	Piégeur
Marcel CHAPRON	Piégeur
Francis LOUVEL	Président ACS
Ange CHANTREL	Piégeur

Prises de l'année 2017	
Renards	40
Fouines	3
Ragondins	32
Rat Musqués	16





LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS LANCE UN APPEL AU CIVISME

Le conseil des enfants souhaite interpeller tous les propriétaires de chiens, car le trajet école - cantine - garderie est souvent périlleux !

La municipalité rappelle que la propreté est l'affaire de tous. Pensez aux enfants qui pour certains font ce trajet 4 fois par jour !

Dans la même idée, il est rappelé que l'aire de loisirs est interdite aux chiens, même en laisse. Et on ne vous parle pas des mégots!

le trottoir c'est pour marcher!



L'Orchestre à l'école de Livré sur Changeon nous a fait le plaisir de nous faire découvrir les progrès et les sympathiques morceaux lors d'un concert ce 30 janvier dernier à l'espace culturel de Livré sur Changeon.



Bravo à tous les enfants et merci de nous avoir fait partager votre belle musique.

www.lafabrik.bzh

Le Conseil municipal des jeunes



Après le succès de l'année précédente pour la chasse aux œufs, le conseil des jeunes s'associe pour la deuxième fois aux Fêtes de Pâques au profit d'une association caritative. Cette année, le conseil des jeunes a choisi l'association « Les Petits Princes », qui a pour but de réaliser les rêves des enfants malades.

Cette année nous innovons avec des animations sportives. Découverte du « touch rugby » et redécouverte d'autres sports (foot, basket, balle au prisonnier).



Ces activités se dérouleront le **lundi 2 avril 2018 après-midi de 14h à 17h.**

Nous vous rappelons que pour la chasse aux œufs ou les animations sportives, une participation de 2€ vous sera demandée. La recette de cette journée sera entièrement reversée à l'association des petits princes.

Nous vous attendons très nombreux !

2018

COMMUNE DE LIVRE-SUR-CHANGEON

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Missions :

- Entretien des espaces verts
- Classement à la médiathèque
- Entretien des locaux communaux
- Classement à la mairie...

Jeunes de 16 à 18 ans souhaitant s'investir dans la commune

Travail de 9h à 12h / 5 matins par mois

Télécharge le dossier sur le site de la commune !

3 H = 15 EUROS

Les dossiers peuvent également être retirés en mairie. Pour tout renseignement, contactez Emmanuelle Thomas au 02 99 39 03 85

L'opération « argent de poche » est de retour !

L'opération est destinée aux jeunes de 16 à 18 ans souhaitant s'investir sur la commune en se faisant un peu d'argent.

Il s'agit de travailler de 9h à 12h encadré par un agent communal. Chaque matinée est rémunérée 15 € avec une limite de 5 matinées par mois et de 30 sur l'année.

Les missions peuvent consister en :

- Entretien des espaces verts.
- Classement à la médiathèque.
- Entretien des locaux communaux.
- Classement à la mairie...

Pour s'inscrire :

- Retirer un dossier en mairie
- Télécharger le dossier sur le site de la commune www.livresurchangeon.com rubrique éducation/ jeunesse

Les dossiers sont à retourner en mairie pour le 31 mai

Rappel : ceux qui se sont inscrits l'année dernière et qui désirent renouveler l'expérience peuvent à nouveau s'inscrire.

Chasse à l'oeuf

Lundi 2 avril 2018

Livré sur Changeon



Rendez vous à partir de
14h00 jusqu'à 17h00
sur les terrains de sports

*Nous vous attendons
nombreux !
Le Conseil municipal des jeunes*

Nouveau
2018

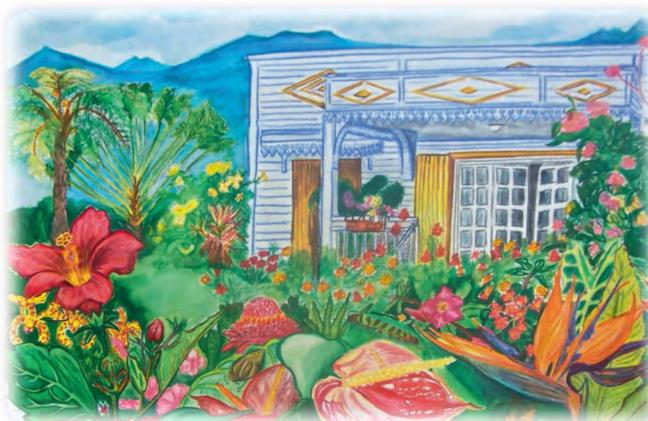
Mini jeux
sportif
Avec une
participation
de
2 euros par
participants



Permis de chasse
2 € par participants
au profit de
l'association



Concours des maisons fleuries Edition 2018



Une maison fleurie ? Un potager merveilleux ? De jolis parterres ?
N'hésitez-plus ! Inscrivez-vous à l'édition 2018 du Concours des maisons fleuries.

Inscription en mairie avant le **vendredi 6 avril 2018**



NOUVEL AN CHINOIS AU RESTAURANT SCOLAIRE



Le 15 février, les enfants ont pu profiter d'une animation « Nouvel An Chinois » préparée par le chef et son équipe.

Chaque mois, une nouvelle animation est proposée aux enfants. Prochain thème : « la montagne ».

Vous pouvez retrouver toutes les photos, ainsi que toutes les informations du restaurant sur le blog.

<https://restaurant-scolaire.blog4ever.com/>

Pour toute question relative au règlement du restaurant scolaire vous pouvez contacter Laetitia Fleurance à l'adresse suivante : mairie.livresurchangeon.laetitia@orange.fr



ATELIER TECHNIQUE



L'atelier technique est un service essentiel sur la commune. Il s'occupe de la petite maintenance technique des bâtiments communaux comme la salle des sports, l'école, la cantine, le centre culturel. Ils installent les éléments nécessaires au bon déroulement des différentes cérémonies sur la commune (cérémonies, mariages, obsèques, réunions publiques...).

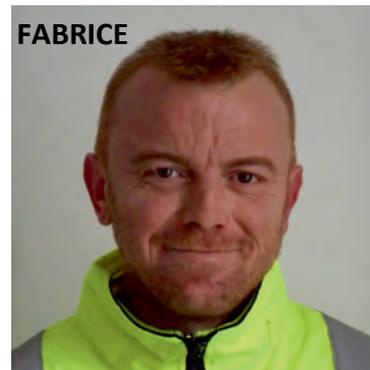
Ils fleurissent, tondent et désherbent les nombreux espaces verts. Cette mission est d'autant plus prégnante depuis que la commune est labellisée « Zéro Phyto ». Ils entretiennent l'aire de jeux, le cimetière et les accotements des voies communales... Ils gèrent la navette de rabattement vers Illenoo ainsi que les locations des salles.

Depuis la remise en cause des contrats aidés, le service technique n'est plus composé que de deux agents : **Pierre Houdus** et **Fabrice Carette**. Un renfort va rapidement s'avérer indispensable à l'approche du printemps.

PIERRE



FABRICE



A LA MEDIATHEQUE

Le 3 janvier dernier « chacun a fait sa couronne » à la Médiathèque. Découpes, coloriages, strass et paillettes ont illuminé nos jeunes participants.



Médiathèque de Livré sur Changeon

Année - L'année raconte



Samedi
3 mars
2018

10 à 30
Entrée
libre

Contes d'Amérique latine

9 rue Jean-Louis Guérin - 35450 Livré sur Changeon
02.23.22.13.18

A VOS AGENDAS

Anne Laure Guyot, de retour d'Amérique Latine, nous a rapporté plein d'histoires, contes, légendes... et elle va nous les raconter sous forme de kamishibai.

Le 14 avril et le 19 mai à 10h30.



Le 30 mars à 19h30, la médiathèque reçoit... Le « bibliothécaire »



Spectacle proposé par Pierre Antoine Angélini
Entrée libre



Le 20 avril, la médiathèque et le Fun ados se réunissent pour vous proposer une soirée jeux en famille à partir de 19h00 !



La piscine intercommunale

La piscine intercommunale est constituée d'un bassin sportif, d'un bassin ludique, d'une pataugeoire, d'un hammam et d'un jacuzzi. L'été, une aire extérieure avec des transats vous permet de profiter des beaux jours.

On peut y prendre des cours de natation enfants et adultes, d'aquagym, d'aquabike, d'aqua-dos, de nage avec palmes, d'un jardin aquatique pour les tous petits... Les éducateurs proposent des stages pendant les vacances scolaires et des animations ponctuelles tout au long de l'année.



Horaires d'ouverture

Ouverture au public - PERIODE SCOLAIRE

Le mardi : de 17h à 20h

Le mercredi : de 14h45 à 17h

Le jeudi : de 12h à 13h30

*créneau réservé aux 50 ans et + de
11h30 à 12h*

Le vendredi : de 18h30 à 21h

Le samedi : de 14h à 18h

Le dimanche : de 9h à 12h

Ouverture au public - VACANCES SCOLAIRES

Le lundi : de 14h à 20h

Le mardi : de 10h à 12h et de 14h
à 20h

Le mercredi : de 14h à 20h

Le jeudi : de 10h à 19h

Le vendredi : de 14h à 20h

Le samedi : de 14h à 18h

Le dimanche : de 9h à 12h (sauf
pendant les vacances d'été)

L'entrée de la piscine est **gratuite** pour les **enfants de moins de deux ans**.

Renseignements

Rue Pierre de Coubertin – 35340 Liffré—Tél. 02 99 68 60 50 - piscine@liffre-cormier.fr



La Halte-Garderie Intercommunale de Saint-Aubin-du-Cormier vous accueille !!

Cette structure d'accueil du jeune enfant (EAJE) fait partie du CIAS Liffré-Cormier Communauté. Ouverte à tous, notamment pour les Livréens, elle accueille des enfants de 3 mois à 4 ans et propose un mode d'accueil occasionnel. Elle se situe 18, rue du stade 35140 Saint-Aubin-du-Cormier

Les tarifs varient en fonction des ressources des parents et de la composition de la famille (barème de la CNAF)

De bonnes raisons de fréquenter la halte-garderie

- Permettre à votre enfant de rencontrer les enfants de son âge
- Vivre plus sereinement la séparation familiale en vue de l'enfant à l'école de votre enfant
- Trouver une écoute bienveillante et des réponses à vos préoccupations éducatives
- S'accorder du temps libre afin de mieux retrouver son enfant
- Faire face aux imprévus de la vie (entretien, rendez-vous...) et trouver un accueil chaleureux à la halte

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et vendredi : 9h00/12h10

Mercredi et jeudi : Fermé

Fermeture pendant toutes les vacances scolaires



Pour s'inscrire :

Contactez Romane Velly au 06 01 79 83 65, elle vous indiquera les pièces justificatives à fournir.

LE POLE ANIMATION SENIORS DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE

L'animation : un levier important destiné à améliorer la qualité de vie des aînés



Depuis le 30 Octobre 2017, Audrey Marchand intervient comme animatrice coordinatrice seniors au pôle animation seniors du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Liffré Cormier Communauté.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Liffré Cormier Communauté organise des animations de proximité sur le territoire intercommunal à destination des seniors isolés vivant à domicile. Ce service est destiné à améliorer la qualité de vie des personnes âgées en perte de mobilité ou d'autonomie. Les animations ont pour objectif de développer le lien social au travers d'activités collectives favorisant le maintien de l'autonomie physique et des capacités cognitives. Des sorties sont organisées régulièrement (cinéma, bal, visite, etc.) et un séjour adapté de 4 jours est proposé chaque année au mois de Septembre.

L'équipe du pôle animation seniors se compose de 3 animatrices, dont une responsable du service. Les animations se déroulent dans différents lieux sur le territoire, définis dans le programme mensuel. Le but est de varier les lieux de rencontres dans des cafés, restaurants, lieux culturels. Les communes mettent gracieusement à disposition du service des salles communales, salles de sport, afin d'être au plus près des seniors.

Sur les communes de Liffré, la Bouëxière, Dourdain, Ercé-près-Liffré et Chasné sur Illet, Cécile Saillard (responsable du service et animatrice seniors) et Marion Chausse (animatrice seniors) ainsi qu'un réseau de 8 bénévoles encadrent les activités et assurent le transport aller/retour du domicile de la personne jusqu'au lieu de l'activité. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les animatrices au 02 99 68 43 11.

Sur les communes de Gosné, Livré-sur-Changeon, Saint Aubin-du-Cormier et Mézières-sur-Couesnon, Audrey Marchand (animatrice coordinatrice seniors) collabore avec l'équipe de professionnels/bénévoles de l'ADMR de Saint Aubin-du-Cormier pour encadrer les activités et assurer le transport aller/retour du domicile de la personne jusqu'au lieu de l'activité. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Audrey Marchand au 07 63 49 12 54.

Le CIAS met en place régulièrement des animations partagées en partenariat avec les acteurs locaux du territoire : EHPAD, Clubs, Services d'aide à domicile, centre de loisirs, médiathèques, etc. Le CIAS propose aussi des événements à destinations des habitants comme la Semaine Bleue.

Le CIAS met en place régulièrement des animations partagées en partenariat avec les acteurs locaux du territoire : EHPAD, Clubs, Services d'aide à domicile, centre de loisirs, médiathèques, etc. Le CIAS propose aussi des événements à destinations des habitants comme la Semaine Bleue.

RETOUR EN IMAGES SUR LES ANIMATIONS INTERCOMMUNALES

Les seniors de différentes communes se sont retrouvés pour partager des moments conviviaux pour la fin d'année 2017 et le début d'année 2018.



« Repas festif breton »

Repas breton festif de Noël avec la présence des seniors des EHPAD animé par une animatrice musicale, accompagnée de son accordéon et de sa bonne humeur communicative



« Couronne Noël »

Préparation de décoration de Noël avec les seniors du territoire



« Bonne année »

Belle année 2018, riche en nouvelles rencontres et en moments de partage !
Vous êtes les bienvenus !



ECOLE LES KORRIGANS

JOURNÉE COULEUR DES CLASSES DE MATERNELLE

A chaque fin de période, nous organisons une journée couleur. Les 3 classes de maternelle se mélangent pour participer à différents ateliers : guirlandes de bottes de Noël, forêts de sapins décorés, préparation de jus de fruits rouges.



Les élèves de toute l'école sont invités à porter un accessoire ou un vêtement de la couleur proposée. Ici la couleur rouge pour Noël, puis rose et violet pour la Saint Valentin... Souvent le cuisiner en profite pour animer le repas à partir de la couleur choisie.

ATELIER LECTURE ENTRE CE₁ ET GS

Depuis le mois de janvier, les CE₁ préparent des lectures pour les grandes sections. Ils viennent dans la classe avec un album qu'ils lisent aux enfants. C'est un bel échange, très motivant pour s'entraîner à lire !



LA CLASSE ORCHESTRE

Tous les élèves de CM₁ de la commune jouent dans un orchestre depuis septembre 2016. Depuis septembre 2017, nous avons fait 2 concerts : un à la maison de retraite et un dans la salle Jean-Louis Guérin. Quand on commence à apprendre un nouveau morceau, comme par exemple Armstrong de Claude Nougaro, nous avons quelques difficultés. Il faut d'abord connaître les notes, savoir les jouer sur son instrument (par exemple savoir poser ses doigts sur la clarinette pour faire un Fa), il faut retenir les notes et se rappeler du rythme. Pour le dernier concert, nous avons les lumières dans les yeux. C'était stressant parce qu'il y avait beaucoup de monde. Mais c'était génial car le public applaudissait beaucoup. Nous transpirions car il faisait très chaud. Nous avons une chance inouïe de faire partie de cette expérience !

LA PROMENADE DES CM₁

Le mercredi 22 novembre, on s'est promené dans le bourg de Livré/Changeon. Nous avons pris nos carnets de dessins pour dessiner ce qui nous intéressait et écrire des questions. Nous sommes allés au cimetière, afin de regarder le monument aux morts. On a vu qu'il est inscrit 1914-1918 mais le 8 de 1918 ressemble à un 9. Après cette promenade, nous nous sommes posés beaucoup de questions sur la commune et son histoire. Nous avons invité M. Daniel Travers pour répondre à nos questions concernant l'histoire de Livré, il est venu le mercredi 6 décembre. Puis nous avons rencontré M. Fraud le mercredi 31 janvier.



Contact, renseignements et inscription auprès du directeur M. Éric GRESSIER :

Jour de décharge pour direction : le jeudi (certains mercredis également)

✉ 2 rue Saint Mauron, 35450 Livré-sur-Changeon

☎ 02.99.39.08.96

✉ ecole.0351661r@ac-rennes.fr



APE LES KORRIGANS

VENUE DU PERE NOËL

Quelle belle surprise pour les petits et les grands de voir arriver le Père Noël !

Accompagné de ses fidèles lutins, il est venu apporter de jolis cadeaux pour les classes et les enfants, qui bien sûr, ont été très sages !



AGENDA

23 mars :

Loto des enfants

18h30

Salle polyvalente

LOTO DES ENFANTS : 23 mars

2^e édition du loto des enfants le vendredi 23 mars à partir de 18h30 !

Une soirée rien que pour les enfants, avec des tirages permettant de gagner des lots qui leur seront tout particulièrement destinés ! PLAYMOBIL, LEGO, jeux de sociétés, jeux sportifs...quels seront les lots cette année ? Pour le savoir, rendez-vous le 23 mars !



COLLECTE DE PAPIERS AVEC LE SMICTOM

...ou comment les papiers de la maison vont pouvoir aider au financement des projets de l'école !

Nous sommes heureux de vous annoncer la signature de la convention pour la collecte de papiers en partenariat avec la SMICTOM !

Une collecte de papiers **tout au long de l'année**, dans les colonnes déjà en place **ET** une collecte de journaux 2 fois par an dans une benne installée pour l'occasion durant une semaine.
Pour information : 1 tonne de papier = 40€, 1 tonne de journaux = 70 €

L'APE, c'est l'Association des Parents d'Elèves, donc c'est une association ... constituée de bénévoles !

L'APE, pourquoi ?

- Aider l'école à financer divers besoins non couverts par la municipalité
- Récolter de l'argent pour financer une partie du fonctionnement des classes, et surtout de participer au financement des sorties : coût des sorties ramené à moins de 50% pour les familles !
- Permettre de tisser des liens entre parents, enseignants et élèves, et créer un milieu de vie propice au développement des enfants

L'APE organise des actions tout au long de l'année !

L'APE, c'est vous, parents d'élèves, qui pouvez tous participer de manière ponctuelle ou régulière ! Alors n'hésitez pas à vous rapprocher des membres actifs, vous serez les bienvenus !

 asso.leskorrigans@gmail.com  <http://www.leskorrigans.fr>  <https://www.facebook.com/APEleskorrigans>

Ecoles Notre-Dame et Notre-Dame des Vertus

Ecole Notre-Dame
3 rue de l'ancien presbytère
Livré sur Changeon
02.99.39.00.32

Ecole Notre-Dame des Vertus
13 Rue des Ecoles
Mecé
02.99.76.05.85

Le 8 décembre ont eu lieu les Assises :
journée exceptionnelle pour les enfants.



Célébration à l'église



Pique-nique



Préparation de l'arbre de Noël

Petit bricolage pour mercredi pluvieux

Les CE2-CM1 ont créé des bonhommes de neige avec seulement : une chaussette, du riz, quelques vieux boutons... Le résultat est joli. C'était amusant et très simple à réaliser.



Voici la technique :

- o Couper une chaussette en deux.
- o La tourner à l'envers puis attacher avec un fil l'extrémité.
- o Ensuite, la remettre à l'endroit et remplir de riz.
- o Nouer la seconde extrémité.
- o Puis attacher un second fil pour la taille
- o Et décorer comme c'est illustré dans nos photos.

Amusez-vous bien !



Arbre de Noël

Cette année, les enfants nous ont encore offert un très beau spectacle sur le thème "Liberté, Egalité, Fraternité". Après les chants, danses et sketches, le Père Noël est venu féliciter les enfants. En repartant, il a déposé des cadeaux dans chaque classe.



Mardi 5 décembre, les CM1-CM2 sont allés à la médiathèque pour rencontrer Matthieu Maudet, un illustrateur. Il leur a montré comment dessiner des animaux (un chien, un lapin, une poule, un loup) en commençant par une chaussette. Il leur a aussi présenté en avant-première deux livres. Pour terminer, il a fait un autographe à chacun.



Traditionnelle galette des rois

Mois de janvier oblige, les maternelles ont confectionné leurs propres galettes qu'ils ont pris plaisir à partager !



Le 7 février, les élèves ont assisté au nouveau spectacle de la compagnie des "3 Chardons" : le bel oiseau.



Nouveauté 2018 ! Repas qui nous vient tout droit de l'île Maurice avec un Cari Massala au poulet. Venez le partager avec nous le 24 mars sur place ou à emporter. Tickets à vendre auprès des parents de l'école.



Repas de Mécé
Samedi 24 mars 2018

Portes ouvertes
Vendredi 30 Mars

LOTO
Samedi 7 avril 2018

Nouveau:

Loto des enfants
Dimanche 8 avril 2018

Kermesse
Dimanche 24 juin 2018

Tout au long l'année, la collecte de ferraille continue, vous pouvez contacter Benoît SEVERE au 06.15.22.19.44 ou benoit.severe@orange.fr Petit ou gros volume, tout nous intéresse et nous nous déplaçons à domicile !

Madame JULIEN, directrice :
02 99 39 00 32
Pour tout renseignement
ou inscription

Portes ouvertes des écoles
le vendredi 30 mars à partir de 16h30,
venez nombreux !



Le 6 décembre 2017, un nouveau conseil d'administration a été élu :

Présidente : Marie-Françoise MARTIN

Trésorière : Brigitte NORMANT DE LA VILLEHELLEUC

Secrétaire : Valérie Chesnel

Membres :

Virginie Donneville, Bénédicte Lemarié, Alice Pommier, Stéphanie Infante
Sylvie Sévère, Nicolas Brichet, Marion Diego, Stéphanie Deverbigier



Horaires d'ouverture :

A partir 12 mars,
l'accueil ouvre à 7h au lieu de
7h15

(Sauf vacances scolaires)



Accueil de loisirs

Dans le cadre de la semaine bleue, l'accueil de loisirs et la Résidence du Changeon ont travaillé en partenariat.



Mini Camps juillet 2018

Cette année les enfants de 3 à 8 ans vont découvrir le site du domaine de la Haute Hairie, centre équestre, ferme pédagogique, à Saint M'Hervé à seulement 10 minutes de Vitré.

Lundi 24 au mardi 25 juillet : 3 à 5 ans

Mercredi 26 au 28 juillet : 5 à 8 ans



Les grands partiront au centre de loisirs du Lautaret qui se trouve dans les Alpes de Hautes Provence à 1000 mètres d'altitude.

Samedi 7 juillet au 13 juillet : 9 à 13 ans

Funado - Espace jeunes

Au programme des vacances de Printemps, FunAdo continue le projet Webradio initié avec les espaces jeunes de Liffré-Cormier. De plus, on vous propose une soirée urban sport le 3 Mai. Pour le reste, Charlotte et Julien attendent aussi vos propositions.



Pour cet été, FunAdo met en place un séjour à Gap pour les 11-13ans, la 1^{ère} semaine des vacances. Nouveauté, avec un compte instagram : funado.csflivre

COMITÉ des Fêtes

Décorations de Noël



Comme chaque année le Comité des Fêtes a installé les illuminations de Noël au centre bourg. Le sapin a été offert par Mme Germaine Jamelot de Livré sur Changeon. Nous remercions tous ceux qui ont participé à ces décorations .

Soirée du Comité



Le 02 décembre le groupe Les Bricolos a animé la soirée potée. Soirée conviviale et agréable pour les 320 personnes réunies .

Le Comité des Fêtes lors de son assemblée générale et après avoir présenté les bilans d'activités et financiers a annoncé le programme de l'année 2018.

Le Conseil d'Administration a élu Jean Piquionne, vice-président et Chrystelle Jarousseau, secrétaire.

Fête de Pâques



Dates à retenir

<i>Sam.</i>	<i>Dim.</i>	<i>Lun.</i>
31	01	02
<i>Mars</i>	<i>Avril</i>	<i>Avril</i>

Fête de Pâques

Le Comité remercie vivement toutes les personnes qui s'investissent tout au long de l'année pour que nos manifestations soient réussies.

• *Samedi soir 31 mars*

Bal avec Patrick Fuselier à partir de 22h

• *Dimanche 01 avril*

« Vide-grenier » inscriptions dès maintenant au :
02 99 39 01 33 ou 02 99 39 06 18
ou par mail : comite.livre@gmail.com

Pour info, 5€ les 3 mètres linéaires pour particulier et 10€ pour professionnel. Réservations par tranche de 3 mètres. Date limite de réservations le 24 mars 2018.

Bal le Dimanche soir

• *Lundi 02 avril*

À 10h30 Pardon de St Nicodème.

Chasse aux œufs organisée par le Conseil Municipal des Jeunes

À partir de 11h30 : Défilé de véhicules anciens

À 14h30 : Course cycliste

Un bal clôturera les festivités.

Pendant ces 3 jours, la Fête Foraine, amusera petits et grands !



Braderie 2017



Un grand merci !

Nous tenons à remercier les spectateurs venus en nombre pour participer au dîner-concert organisé le samedi 3 mars à Val d'Izé.

Lors du dîner préparé par nos soins, le public a pu découvrir le groupe The Sugar Family qui a animé le repas, en portant avec fierté et fraîcheur les grandes et belles couleurs de la folk song américaine traditionnelle.

Le dj Ajax Tow est venu clôturer la soirée avec un savoureux mélange d'abstract hip hop, punk dance et B.O digne d'une somptueuse SérieB des seventies !

Cette soirée a également été l'occasion de présenter la programmation du festival.



Dates à retenir

21
juillet

Le festival

Le festival aura lieu le 21 juillet 2018 à Livré. Suivez-nous sur Facebook pour ne rien manquer !


Changeon(s)
en festiVal

Contactez-nous !

-  festival-aupreduson.fr
-  changeonsenfestival@gmail.com
-  www.facebook.com/FestivalAuPreDuSonChangeonsEnFestival/

*Rendez-vous
le 21 juillet !*

Adhérents & bénévoles

Pour assurer le bon déroulement du Festival, nous avons besoin de petites mains ! Que ce soit le jour du festival ou bien tout au long de l'année votre aide et votre énergie sont les bienvenues !

Selon vos envies et votre temps nous vous proposons deux solutions pour rejoindre l'aventure du Festival Au Pré du Son : devenir bénévole ou adhérent !

Devenir bénévole

Différentes missions sont à réaliser tout au long de l'événement : espace artistes, billetterie, restauration, buvettes, scène, sécurité, prévention... Mais le bénévolat c'est aussi avant et après l'événement, notamment pour l'installation et la désinstallation du site. Toutes vos compétences sont bienvenues !

Devenir adhérents

Pour ceux qui en voudraient un peu plus, devenez adhérents et faites partie intégrante de l'association.

- Devenir adhérent c'est s'investir durablement dans l'association et les projets qu'elle porte
- C'est être en lien permanent avec l'association, c'est à dire pouvoir suivre l'avancée des projets
- Intégrer le groupe Facebook de l'association pour partager vos idées et vos avis sur différents sujets (décorations, visuels...)
- Être invité aux journées décoration et préparation en amont du festival
- Les adhérents, qui le souhaitent, seront prioritaires pour être bénévoles le jour même du Festival sur les postes proposés

Bref c'est faire partie d'un super projet et d'une merveilleuse équipe, alors rejoignez-nous !



La programmation

Nous sommes fiers et très heureux de vous présenter la programmation de cette 2^e édition. Cette année encore il y en aura pour tous les goûts !

De la chanson française avec Les Types à Pieds et le P'tit Son, du Hiphop avec EZPZ, du rock cuivré avec Apes O'clock, et de la bass music-electro et hip hop avec Tha Trickaz ! Deux autres artistes viendront compléter la programmation d'ici peu !

Pour acheter votre billet, rien de plus simple :

- rendez-vous le dimanche de Pâques pendant la Braderie sur notre stand
- la billetterie en ligne, profitez du tarif préférentiel en achetant vos billets à l'avance : billetweb.fr/festival-au-pre-du-son2
- les points de vente : deux points de vente seront prochainement ouverts à Livré et Val d'Izé

Nous espérons vous voir aussi nombreux pour cette 2^e édition !

www.festival-aupreduson.fr

Les Coulisses de Livré

La saison de théâtre s'est achevée le 10 Mars et cette année encore vous avez été très nombreux à venir nous applaudir.

En effet, les 1100 places disponibles sur les 7 représentations ont été réservées et ce, dès le début du mois de février. Un grand merci pour votre fidélité !

En première partie, 4 Jeunes de 14 à 16 ans interprètent 3 saynètes extraites de « La touche étoile ». Ensuite, la comédie « Colonel Betty » est jouée par 11 acteurs de 17 à 53 ans.

Pour la 5^{ème} année consécutive, la troupe ira jouer à Rennes* pour l'association « Les Sourires de Loanne ». Cette représentation aura lieu le Samedi 24 Mars à 20h30 et l'intégralité des recettes de cette soirée sera reversée à l'association des « Sourires de Loanne ».

Que ce soit à Livré mais aussi à Rennes, la troupe rencontre toujours beaucoup de succès, et ce, grâce aussi à la présence de tous les bénévoles de l'association, ainsi que la mise à disposition de la salle par la mairie de Livré sur Changeon, et nous les en remercions.

Enfin, pour continuer d'améliorer le confort des spectateurs, nous avons subventionné un tricotin pour l'EHPAD de Livré sur Changeon, qui en contrepartie nous a fabriqué des coussins pour les sièges. Merci aux résidents pour ce travail minutieux fortement apprécié par les spectateurs cette saison !

Merci pour votre fidélité et votre soutien.

Les Coulisses de Livré.

Contact : lescoulissesdelivre35450@gmail.com



Mathilde et Alexandre



Qui est le mystérieux Colonel Betty ?

*Représentation le Samedi 24 Mars à 20h30, Salle de la Rotonde au Lycée Sainte Geneviève, Rue de Nantes à Rennes. Réservation par téléphone au 06 14 27 19 09 du lundi au vendredi de 17h à 20h30 et le samedi de 14h à 19h30. Ouverture des portes à 19h30. Place à 7€, 3€ pour les -14ans.

Vive le théâtre !



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Assemblée générale



Présentation des rapports

Lors de l'assemblée générale de l'association qui s'est déroulée le samedi 20 janvier 2018, le président, Joseph Havard, après avoir fait observer une minute de silence à la mémoire de deux adhérents décédés en 2017, présente le rapport d'activités de l'année écoulée. Puis, commente le rapport financier préparé par le trésorier Albert Bouvet. Ces deux rapports n'appelant aucune observation particulière, sont adoptés à l'unanimité des 55 participants. Le tiers sortant du conseil d'administration est renouvelé par un vote à bulletins secrets. Sont donc réélus :

Joseph Fleury, Joseph Garnier, Pierre Léonard, anciens combattants d'AFN, Roland Barbot et André Treptel, Soldats de France.

Prévisions d'activités pour l'année 2018

Samedi 21 avril, A.G. de l'UNC 35, à Guichen. Mardi 8 mai, fête de la victoire et remise à Monsieur le Maire du drapeau de l'association des Anciens Combattants et Prisonniers de guerre 1939-1945. Vendredi 11 et samedi 12 mai, à Paris, fête du centenaire de la création de l'Union Nationale des Combattants. Du jeudi 21 au mardi 26 juin, à Lourdes, pèlerinage - rencontre nationale des anciens combattants et des Soldats de France. Samedi 14 juillet, méchoui convivial annuel. Samedi 1^{er} septembre, congrès départemental du centenaire à Janzé. Samedi 20 octobre, à Cesson-Sévigné, spectacle les Sentinelles de la Paix. Dimanche 11 novembre, fête de l'armistice et du centenaire de la fin de la Grande Guerre. Mardi 5 décembre, à St Aubin-du-Cormier, cérémonie d'hommage aux combattants morts en AFN. Samedi 8 décembre, concours de belote de l'association.

Les Nouvelles Générations

Dans son intervention, Roland Barbot, S.de F., rappelle à l'assemblée ce que sont les nouvelles générations et leur rôle dans la société. Les Soldats de France sont des hommes et des femmes qui ont porté l'uniforme en temps de paix. Les OPEX sont des anciens militaires qui interviennent en pays étrangers, depuis 1970, pour rétablir la paix et apporter un aide humanitaire aux populations menacées. D'autre part, cette nouvelle génération est appelée à assurer la relève et la pérennité de nos associations de l'Union Nationale des Combattants et de leurs valeurs.

Jean-Pierre Davenel, S.de F., rappelle le rôle attribué aux Correspondants Défense par le Ministère des Armées, notamment au niveau local.

En clôturant l'assemblée, le président remercie de leur présence M. le Maire, tous les participants, les portedrapeaux et les administrateurs qui contribuent au bon fonctionnement de l'association et de sa vitalité. Chacun est invité à partager la galette des rois et le verre de l'amitié.

Joseph Havard



RESIDENCE DU CHANGEON

En cette nouvelle année, nous souhaitons faire le bilan de nos projets qui ont vu le jour ces dernières années au sein de notre établissement :

Depuis le 30 janvier dernier, nous avons le plaisir de recevoir 2 jeunes filles LAURALEEN et NASRAT, qui viennent effectuer une mission de Service Civique jusqu'au 5 juillet 2018. Elles interviennent en renfort du service animation 3 jours par semaine. Nous leur souhaitons la bienvenue.



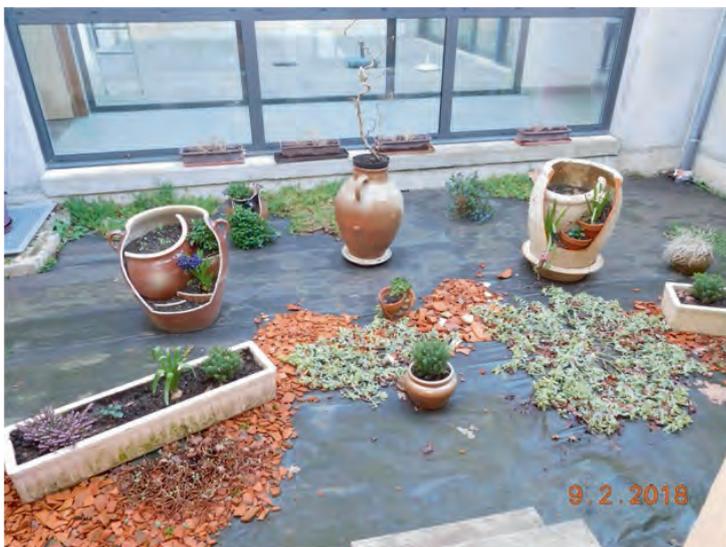
Depuis quelques années, nous avons essayé plusieurs options pour décorer le patio de l'entrée : fleurs en jachère, jardinières... Malheureusement le résultat n'était pas au rendez vous.

Avec l'aide de Sabrina, ASG de l'Unité et binôme de l'animation, nous avons réfléchi au projet et mis en place l'embellissement du patio de l'entrée.

Nous avons fait appel au don sur la commune pour avoir des pots en terre... Notre appel a été entendu et nous avons pu réaliser notre projet.

Nous vous laissons découvrir le résultat final...

Merci à tous les donateurs !



Pour 2017, nous avons mis en place un projet afin de nous équiper d'un chariot « Bien Etre » rempli de matériel permettant de stimuler les sens:

- * pour l'odorat, nous avons le diffuseur d'huile essentielle.
- * pour la vue, des fibres optiques, un ciel étoilé, une lampe à bulles et une autre à lave.
- * Pour le toucher, des fibres optiques et des effleurements.
- * Pour l'ouïe, un poste avec de la musique.

Ce chariot permet de proposer cette activité aux résidents aussi bien dans un salon ou en chambre.

Depuis l'année dernière nous avons relancé l'intergénérationnel avec le centre de loisirs. Une nouvelle dynamique s'est mise en place avec Carine et Laetitia et de nouvelles dates ont été trouvées pour mars, avril et mai 2018.

Pour 2016, nous avons investi, avec l'aide « **des coulisses de Livré** », dans une tablette numérique qui nous permet quotidiennement de faire des jeux de mémoire, quizz musicaux mais aussi de communiquer avec les familles grâce à notre application FAMILÉO. Cette application permet aux familles d'envoyer mails, SMS ou MMS, qui sont retranscrits tous les lundis sous forme de gazette papier pour nos résidents. Grâce à la tablette nous pouvons aider ces derniers à répondre à leur famille afin de maintenir le lien social.

Dans un même temps, pour remercier « les coulisses de Livré », nous avons voulu rendre service, après concertation nous sommes tombés d'accord : nous allons faire des coussins pour améliorer le confort lors des séances ouvertes au public...

Cette année nous avons livré une vingtaine de coussins et nos résidents continuent à bricoler afin de pouvoir en livrer d'autres l'année prochaine.

Depuis plusieurs années nous travaillons sur les projets cuisines.

Deux sortes de cuisines ont vu le jour au sein de notre structure.

Côté EHPAD, nous avons opté pour une cuisine « mobile » avec du matériel que nous pouvons déplacer dans les salons où nous intervenons.

Côté Unité, nous avons opté pour une cuisine fixe dans le lieu de vie.



Ces dernières nous permettent de mettre en place divers ateliers cuisine (gâteaux pour les anniversaires, les desserts ou les goûters, confitures, potages et bien d'autres) et des repas thérapeutiques ou conviviaux.

Cet outil qu'il soit fixe ou mobile permet de travailler sur les souvenirs liés aux sens (odorat, ouïe, toucher, vue sans oublier le goût !).

Et pour finir, n'oublions pas les visites animalière avec deux petits chiens !

Depuis déjà 4 ans, nous avons le plaisir de recevoir régulièrement « Gessie ». Cette dernière vient d'être rejointe par « Jaaf ». Il se promène dans l'unité, quelques jours par semaine dont il est devenu la mascotte.

Nous avons pu observer lors de leurs visites, un apaisement des résidents, une communication plus active entre eux mais aussi avec les familles et le personnel.

En jouant ou dorlotant ces chiens, les résidents entretiennent leur motricité et leur joie.

Pour tous ces projets, nous tenions à remercier nos donateurs, bénévoles ainsi que le CCAS sans qui rien n'aurait été possible. Merci à tous !





AS Livré-Mecé basket

Venez nous rejoindre !

La section basket de ASLM compte 85 licenciés avec 8 équipes engagées en compétition avec dans l'ensemble une bonne 1ère phase qui s'est conclue par la montée des U15 filles en D4.

Les équipes ASLM basket :	2 équipes U11 mixtes
13 U7 mixtes sans compétition	1 équipe U13 Garçons
2 équipes U9 mixtes	1 équipe U15 Garçons
1 équipe U15 Filles	

1 équipe U17 Garçons et 7 joueurs et joueuses en détente que vous pouvez rejoindre le vendredi soir à 20h30



Opération Kinder organisée par la FFBB à Livré le 9 décembre auprès des U7



Les taxis Repessé Trehour et l'entreprise Baudy Perrin ont offert des jeux de maillots à nos jeunes basketteurs

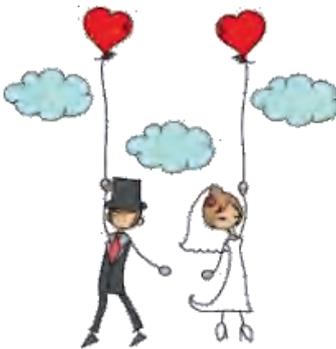
Pour tout contact : ESNAULT Patrice 06-12-08-49-87



Les naissances

BRICHET Mia	30 décembre 2016	COQUELIN Mattéo	1 ^{er} septembre
LEPRINCE Lucien	27 mars	LE BOURDONNEC Bleuenn	18 septembre
GUILLOTOT Flora	8 avril	FAUVELAIS Elena	18 septembre
MINET Eliott	17 juin	GUICHARD Maxime	15 octobre
BIGUET Anna	22 juin	BOURGES RAUDE Marin	24 octobre
GUIMONT Anna	9 juillet	HURAUULT Sloan	26 octobre
BOINA Jaden	9 juillet	MORFOISSE Naëlle	29 octobre
DELAUNAY Maud	10 juillet	DURAND Louison	19 novembre
SINEUX Esteban	13 juillet	PAVIC LE BOZEC Elliot	10 décembre
LANOË Alice	17 juillet	DUCROCQ Nina	15 décembre
DIVAY Méлина	22 juillet	ROBERT Nathan	16 décembre

Les mariages



TROUVE Roland	GUIRRIEC Chantal	25 mars
BEAUFILS Nicolas	BERTELOOT Daisy	13 mai
LEBOIS Guillaume	JOUAULT Maëlys	3 juin
FORTUN Thomas	LE FEVRE Marie-Aline	12 août
FIQUET Rémy	THAO Carine	23 septembre

Les décès

LAFERTE Paul	13 janvier	CHAPRON Marcel	24 juillet
BOUVET Agnès née COCHET	16 février	ROGERIE Marie née BAUDY	25 juillet
TROPEE Rosalie née BARBOT	21 février	ORHAN Marie née LOUVEL	9 août
PRIOUL Maryvonne née REUCHERON	6 mars	DESBOIS Jeanine née BOCEL	18 août
DUBOIS Aurélie née HAY	13 mars	DOUARD Thérèse	23 août
JOUAULT Pierre	19 mars	HELLEU Hélène née HELLEU	31 août
BELLON Marie née DAVID	20 mars	GUILLOIS Thérèse née BOUGET	12 septembre
HIRRET Marguerite née BRUNET	8 avril	GRIGNON Bernadette née PANNIER	14 septembre
CANTIN Marie-Ange née FERRON	20 avril	BRARD François	17 novembre
SOURDIN Amand	20 avril	BEAULIEU Léa née VIVIER	23 novembre
CHOUISNARD Roger	4 mai	BEAUGENDRE Yvonne Née JOURDAN	9 décembre
DELAUNAY Anne née MERIENNE	9 mai	CHEVREL Madeleine née LEBOULCH	14 décembre
LEMEE Gérard	14 juin		





Transport à la demande pour prendre une correspondance Illenoo vers Rennes (R) ou Fougères (F).
Arrêt La Paillote à St Aubin.



Vous pouvez utiliser la Coccinelle le **MARDI et le JEUDI, de 9h à 17h (sauf jours**

fériés). Le véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous emmène aux points d'arrêt suivants : place de la Mairie, salle des sports, maison de retraite.

1 € par voyage, 2 € pour l'aller/retour

Pour réserver votre voyage, contactez le **02 99 55 60 00** : - **Le vendredi avant 18h, pour voyager le mardi suivant, - Le mardi avant 18h, pour voyager le jeudi suivant.**

Appeler la veille pour le lendemain.

Coût du trajet simple : 0.75 € (Billets en vente en mairie).

Horaires Liv'Bus	Départ de Livré	Correspondance Illenoo vers (F) ou (R) :
MATIN	7h00	7h36 (F) – 7h17 (R)
MIDI	12h30	13h06 (F) – 12h53 (R)
SOIR	18h00	18h11 (F) – 18h31 (R)

Le soir : possibilité d'appeler la navette pour revenir vers 18h00 sur Livré-sur-Changeon

Le conducteur conviendra avec vous de vos horaires de voyage (aller et/ou retour).

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Liffré - Cormier Communauté

28, rue de la Fontaine 35340 Liffré
Tel: 02 99 68 31 31

ECOLE PUBLIQUE

« LES KORRIGANS »

Tél. : 02 99 39 08 96

ECOLE PRIVEE « NOTRE-DAME »

Tél. : 02 99 39 00 32 à Livré

Tél. : 02 99 76 05 85 à Mécé

CENTRE DE LOISIRS

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Centre socioculturel

Rue J.-L. Guérin

Tél. : 02 99 39 00 57

RESIDENCE DU CHANGEON

EHPAD

2 rue du Boishamon

Tél. : 02 99 39 06 75 Courriel : maison.retraite.livre@wanadoo.fr
secretariat.mr.livre@wanadoo.fr

ADMR

7 rue de l'Etang à St-Aubin-du-Cormier
Tél. : 02 99 39 25 40

ASSISTANTE SOCIALE

Appeler le CDAS de Fougères 02.99.94.58.58 pour prendre 1 R. V. à St Aubin du Cormier avec Mme Bourg ou Mme Garnier

ASSISTANTES MATERNELLES

Liste consultable sur

<https://assistantsmaternels35.fr>

SMICTOM des Forêts

Tél. : 02 99 55 44 97

CULTE

Presbytère St-Aubin-du-Cormier

Tél. : 02 99 39 11 62

SAUR

Parc d'activité Les Perrières

26 route de Chavagne

35310 Mordelles

du lundi au vendredi de 8h à 20h

Dépannage 24h/24

Tél. : 02 99 69 57 00

CONCILIATEUR DE JUSTICE

chaque 2^{ème} mardi matin du mois.

Prendre rendez-vous

au 02 99 39 22 94

PHARMACIE DU CHANGEON :

Mme Stéphanie PATTIER

6 résidence de Clos Hamelin

Tél. : 02 99 39 06 64

Du lundi au vendredi de 8h50 à

12h30 et de 14h15 à 19h30

(9h pendant les vacances scolaires)

Samedi de 9h à 12h30

[Pour connaître la pharmacie de](#)

[garde du secteur appelez le 3237](#)

INFIRMIERS

M. PACAUD Patrick

Mme COCHET Armelle,

Mme HERY Pascale,

Mme PILORGET Marina

15 rue J.-L. Guérin

Tél. : 02 99 39 03 42

MEDECIN

Docteur Jean BARDOU

31 rue Geoffroy 1^{er}

Tél. : 02 99 39 07 04

Consultations de 9h30 à 12h et de 16h30 à 19h (rendez-vous les mardi et jeudi matin, mercredi après-midi)

En dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux :

Maison médicale de garde

45 rue de Paris à Vitré

02 99 75 55 66

De minuit à 8h, composer le

15 pour obtenir le SAMU

Numéros d'urgence :

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Enfance maltraitée : 119

Urgences à partir d'un portable : 112

Centre anti-poisons :

02 99 59 22 22

LES ENTREPRISES LOCALES

ACCESS HANDICAP 35

Etude et aménagement pour personnes handicapées, à mobilité réduite ou âgées
11 rue Anne de Bretagne
09 67 04 98 77—06 77 86 68 15

ACT'ENERGIE

Chauffage, électricité, plomberie
ZA du Clos Hammelin
2 rue de la Bodinière
02 99 30 14 15

ARBOR ETUDE

Sébastien PAINCHAUD
Diagnostic, expertise, conseil du patrimoine arboré
10 all. du Clos de la Merceraye
06 50 86 71 29
arborettude@gmail.com

AVENUE n° 5

Nadia HARDY
Vente de prêt à porter femme
6 résidence du Parc - 06 70 95 98 72
avenue5@hotmail.com
Nadiaspeedychef eklablog.com

BAR « LE PACIFIC »

Bar, tabac, presse, jeux, tv
3 pl du Prieuré - 02 22 93 40 02

BOITASERVICES

Jacky COMMANDOUX
Multiservices Espaces verts
Petits travaux
lacafrais@hotmail.fr - 06 62 14 47 75

BOUCHERIE-EPICERIE

« LA LIVREENNE »
LEROUX Valérie et Yannick
12 place du Prieuré - 02 23 22 00 04
Du mardi au dimanche de 8h30 à 13h et mardi, jeudi, vendredi et samedi de 15h30 à 20h

BOULANGERIE-PATISSERIE

Charline et Steven
7 rue Geoffroy 1^{er} - 02 99 39 06 08

CHANGEON D'HAIR

Coiffure mixte
12 bis place du Prieuré
02 99 39 07 74

CHARPENTE

SARL BAUDY
La Basse-Rivière - 02 99 39 03 40

COMMERCE BOIS

Jean-Paul HELLEU
La Tremblais - 02 99 39 00 88



COUVREUR ZINGUEUR

Yoann COMMANDOUX
La Peutelais
06 120 120 42

CONSEIL A L'ENTREPRISE

EXPERTISE FONCIERE
Laurent HIRTZMANN
9 résidence des Chênes
02 99 32 11 88 - 06 10 97 55 79

DIETETICIENNE-NUTRITIONNISTE

Stéphanie LEGRAND
06 60 81 68 96
Legrand-stephania.35@free.fr
Consultations à domicile Pays de Vitré

DIVERTY PARC – Parc de Loisirs

Saint-Mathurin - route de Dourdain
02 99 39 04 31 - www.divertyparc.com

ENTREPRISE BUSSON

Commerce de palettes
32 rue P. du Colombier
02 99 39 06 74

JOINTEUR

Patrice HAMARD
Pose de bandes sur plaques de plâtre
La Lande de Mécé - 06 86 01 30 62

MECANIQUE AUTOMOBILE

AGENT PEUGEOT
MOTOCULTURE CARBURANTS
Gérard ESNAULT
17 rue Jeanne Dufeu - 02 99 39 06 18

MENUISERIE ARTIRE'N

ZA La Landelle - 02 99 39 06 43

METALLERIE SEVERE

Benoît SEVERE
Fabrication sur-mesure d'objets métalliques. Soudure alu/acier. Particuliers et professionnels
06 15 22 19 44
benoit.severe@orange.fr
www.metallerie-severe.fr

NETTOYAGE – STORES ET BACHES

MOQUETTES – VITRES PONCAGE
VITRIFICATION DE PARQUETS
Dominique TROVE
Le Houssay - 02 99 39 09 52

Patricia PAINCHAUD

Vente à domicile de prêt à porter femme
10 all. du Clos de la Merceraye
06 14 04 42 04
patricia.captaingroup@gmail.com

PEINTRE DECORATEUR

Arnaud ROUSSEAU
Décorateur peintre
La Trulais
09 50 77 73 77 - 07 82 17 80 09

PIZZA CASA

Pizza à emporter
Jeudi de 16h à 20h
Place du Prieuré
Tél. : 06 80 38 36 71

PLATRIERIE TRADITIONNELLE

BRETON Maxime
Isolation, briquetage, enduits
Neuf et rénovation
24 rue Geoffroy 1^{er} - 06 60 23 10 68
maximebretonmb@gmail.com

PRODUITS DU SOL—JARDINERIE

Le Gouessant - ZA La Landelle
02 99 39 96 14

QUI EDUC KI

Stéphane MAILLARD
Educateur canin, élevage canin,
Comportementaliste, pension.
3 La Heurterie - 06 72 78 75 00

REGARD DE MOI -Conseil en image

Caroline HOUDAN
carolinehoudan-regarddemoi@orange.fr
06 84 49 69 48
www.regarddemoi.com

SARL ALEXANDRE AUTOMOBILES

Réparation et négociations voitures
4 rue des Bodinière - 02 23 25 65 61

TAXI - POMPES FUNEBRES PRIVEES

TREHOUR REPESSE
10 rue Jean Béziel
02 99 39 06 13

TRETIKOV ILIA

Meubles de cuisine et de salle de bain
1 rue Anne de Bretagne
07 86 27 03 76

Yoann PETITBON (Rekyua)

Illustrateur, graphiste
Cartes, documents divers...
5, La Grésillais



Les photographes

Amaël Masson • Audrey Hamelin
Bleuenn Fortin • Catherine Callemard
Daniele Theveux • Lan Dupuis
Lilouane Denancy • Louna Parize
Marie-Bernadette Fortin
Solange Aubert



COMMUNE DE
LIVRÉ-SUR-CHANGEON